



Septembre - octobre 2021

N° 8

Fontenailles



L'édito du maire

Chers Fontenaillaises et chers Fontenaillais,

Après un premier semestre 2021 rythmé par les restrictions sanitaires et sous le signe de la vaccination, l'été enfin là, nous espérons une sortie de ces contraintes.

Malheureusement la rentrée est là et le virus ainsi que ses variants sont toujours présents.

Si aujourd'hui le confinement n'est plus d'actualité, notre quotidien est dorénavant marqué par le « pass sanitaire » et ses coercitions. Le retour à la normale n'est pas pour tout de suite, nous devons toujours être vigilants et continuer à respecter les gestes barrières. Dans ce contexte, pour maintenir du lien entre les habitants, l'équipe municipale et les associations tentent de préserver des animations adaptées à la crise sanitaire. Notre traditionnelle fête communale sonne le départ d'une reprise des activités.

L'été très humide a principalement, axé la tâche des agents sur la tonte et le débroussaillage. Toutefois, malgré cette activité récurrente et chronophage, ils ont assuré, avec un élu, le coulage de la dalle en béton près du stade pour l'installation de la supérette. L'ensemble du fauchage des accotements sera à nouveau réalisé au début de l'automne. Par mesure d'économie, la commune située en zone rurale, limite cet entretien. Pour cela, la tâche est réalisée par un agent d'une autre commune avec laquelle une convention a été signée.

Concernant la voirie, début juillet la commune a fait appel à une société pour reboucher une partie des trous et fissures rue des Charmilles et avenue Raymond Leclerc. Ces travaux, compte tenu de la forte fréquentation de ces voies, avaient un caractère urgent de sécurité. Les élus auraient voulu pouvoir effectuer une réfection complète de l'avenue, mais l'estimation des travaux rue de la Place Chaude se monte à environ 400 000 € et impose donc de faire des choix.

Dans l'élaboration du dossier de demande de subvention auprès du département et de la région au titre du Contrat Rural, la commune est en attente de renseignements. Les élections de ces instances qui ont eu lieu en juin retardent le démarrage de ces démarches. Fontenailles village de 1071 habitants, affiche pas moins de 7,5 km de voiries.

La commune, n'ayant pas un budget extensible, est obligée de se fixer des priorités aux points les plus sensibles. La hiérarchisation des priorités d'intervention est définie en fonction de la sécurité, de l'importance de la voirie et de l'état actuel de ces voies.

Certains administrés, face à cette gestion des priorités se sentent lésés. Je tiens à leur dire que si cette année la commune ne pourra pas financer l'intégralité des réfections qui seraient nécessaires, celles-ci ne seront pas oubliées mais en recherche de financement pour être réalisées dès que possible.

Cette rentrée marquera souhaitons-le, une nouvelle étape dans la reprise de « la vie normale » qui ne sera certainement pas tout à fait « la vie d'avant », mais comme pour toutes les épreuves traversées nous en ressortirons, je l'espère, plus forts. Dans cette perspective, je vous souhaite une très belle rentrée.

Ghislaine HARSCOËT

Réfection de l'avenue Raymond Leclerc et de la rue des Charmilles

Le lundi 19 juillet 2021, la météo a permis l'intervention du camion enrobeur projeteur. Le principe permet l'entretien de la voirie en bouchant les nids de poule et le faïençage profond. Dans un premier temps les zones à travailler sont marquées afin de guider le le technicien dans son véhicule. Ensuite, le nettoyage des zones est effectué par une balayeuse. Puis, le véhicule enrobeur projeteur chauffe la partie à traiter, projette de l'émulsion, injecte un mélange de granulats, finit par un gravier sec et enfin compacte la matière.

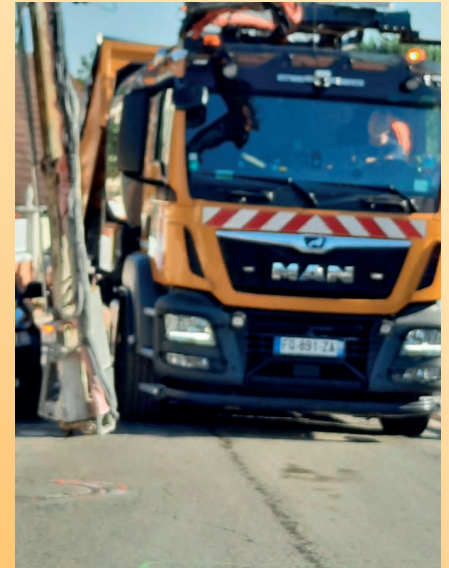
Vu l'importance des trous et des fissures, il était urgent d'intervenir. La réfection globale de l'avenue Raymond Leclerc aurait nécessité le montage de dossier de subvention qui aurait imposé un délai plus long.



Le marquage

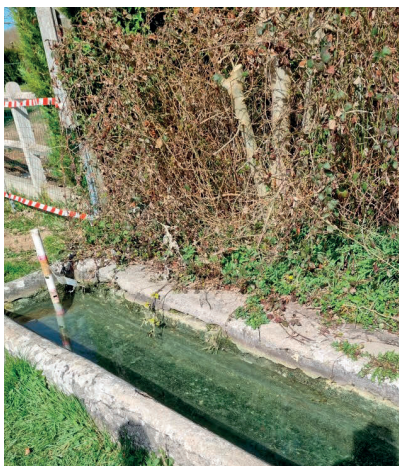


La balayeuse



L'enrobeur—projeteur

Initiatives citoyennes au printemps

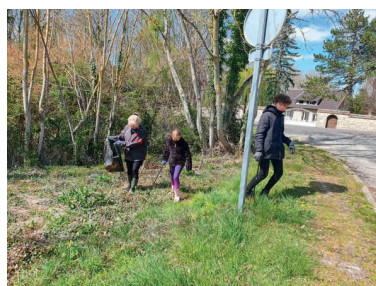


Nettoyage de l'abreuvoir

Régulièrement, la commune met en place des journées citoyennes de nettoyage de la nature afin de ramasser les débris jetés impunément au bord des routes et dans les rues du village.

Cette année, au printemps, des citoyens ont pris l'initiative de nettoyer un espace de notre village, le temps d'un week-end, d'un mercredi.

La commune tient à remercier Mme Bailly, M. Martins, leurs filles, Stella et Alicia, pour le nettoyage de l'abreuvoir situé au Bezard et M. et Mme Hiane et leurs enfants, Kahina, Djibril et Djenna pour le nettoyage des espaces (bois et routes) autour du cimetière.



Nettoyage des espaces autour du cimetière

Règlements et civisme

La mairie est régulièrement interpellée par les habitants de la commune sur de nombreuses incivilités et nuisances : chien non tenu en laisse, aboiements intempestifs, déjection canine, stationnement sur les trottoirs, feu dans les jardins, déchets jetés dans les rues, crachats, troubles du voisinage, musique...

Les incivilités sont perçues comme un trouble gênant. Et c'est bien ce qu'elles sont, contribuant à une exaspération mutuelle grandissante.

Fontenailles est un village où il est agréable de vivre, nous avons un cadre de vie extraordinaire.

Préservons ensemble notre village !

Quelques petits rappels pour bien vivre ensemble :



Des sacs pour les déjections canines sont à votre disposition gratuitement en mairie. Sur appel téléphonique à la mairie, il est possible de vous en déposer dans vos boîtes aux lettres.

RÈGLEMENTATION CONCERNANT L'INTERDICTION DU BRÛLAGE



« En vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental de Seine et Marne, le brûlage est formellement interdit. »

Préfecture de Seine et Marne

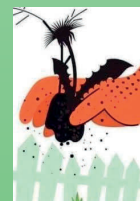
« J'entretiens mon trottoir ! »

LA COMMUNE VOUS REMERCIE pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.

« Chaque habitant doit maintenir les abords de sa propriété en bon état de propreté, sur toute la longueur de l'habitation »

Règlement sanitaire départemental (art. 32).

Balayage Désherbage
Démoussage Elagage



Trois déchetteries récupèrent vos déchets

Déchetteries de Nangis, Chemin de la Bouloye
Déchetterie de Mormant, Rue de Frères Lumière
Déchetterie de Vulaines Les Provins, rue des Grattons. (Déchets verts)

La campagne de broyage s'étend jusqu'à fin novembre 2021.

Le SMETOM vous propose gratuitement un broyage à domicile sur rendez-vous, les lundis, mercredis et vendredis. Après la prestation, l'agent laissera le broyat sur place et vous donnera des conseils sur son utilisation au jardin. RDV sur le site smetom-geode77.fr

L'utilisation des engins bruyants est règlementée

Les horaires des travaux bruyants en extérieur sont les suivants :

Du lundi au vendredi de 8h à 20h,

Les samedis de 8h à 12h et de 14h à 19h,

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Les mégots sont un fléau !

5 minutes pour fumer une cigarette, 12 ans pour qu'il se décompose dans la nature.

Quotidiennement, des quantités importantes de mégots sont ramassés au stade, sur le city, sur les aires de jeux des enfants et dans les rues de notre village.

Ne jetez pas vos mégots par terre !



Code de la route et stationnement sur les trottoirs

Pour nos enfants et nos familles, il est important de marquer un arrêt aux « STOP », de circuler à faible allure dans notre village, de respecter les sens « interdit », de laisser la priorité aux personnes se présentant à un « passage piétons » et de ne pas stationner sur les trottoirs.

Une voiture sur le trottoir, c'est un enfant sur la route. Soyez vigilants pour eux.

L'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un **stationnement** sur le **trottoir** d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique. De fait, est verbalisable. L'amende s'élève à 135 euros pour les voitures et à 35 euros pour les deux-roues et trois-roues.



Des ateliers de sensibilisation pour tous les adultes qui accompagnent les enfants de moins de 6 ans

Dans le cadre du déploiement de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'OPEN est mandaté par la préfecture de la région Ile-de-France pour informer et sensibiliser gratuitement les professionnels de la petite enfance et les parents. Ensemble, ils décident de se mobiliser autour d'un enjeu de santé publique : l'usage des écrans par les jeunes enfants.



2/3 des enfants de 2 ans regardent la télévision tous les jours

Selon une étude de l'INSERM, des enfants de 2 ans regardent la télévision tous les jours, dont 8% plus de deux heures par jour.

Face à ces chiffres, la communauté scientifique tire la sonnette d'alarme quant aux conséquences de cette surexposition précoce aux écrans.

Qui est concerné par cette démarche ?

L'ensemble des adultes qui accompagnent quotidiennement les jeunes enfants :

- personnel d'établissements d'accueil du jeune enfant (publics & privés)
- assistantes maternelles et parentales
- personnel scolaire et périscolaire
- parents

Quels sont les objectifs ?

Améliorer la connaissance des enjeux sanitaires :

- Comprendre et analyser les différents usages des écrans des enfants en bas âge
- Renforcer les connaissances des enjeux sanitaires liés à la surexposition aux écrans chez les enfants
- Présenter une analyse synthétique des connaissances scientifiques sur le sujet

Repérer les situations inquiétantes

- Être capable d'identifier des signes de situations à risques ou inappropriées

Renforcer les compétences professionnelles et parentales :

- Permettre la mise en place d'un cadre et une posture éducative adéquate
- Mobiliser les ressources et outils mis à disposition
- Identifier les personnes vers lesquelles se tourner en cas de problèmes

Qui est l'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique ?

L'OPEN est une association nationale de protection de l'enfance dans les univers numériques. Notre expertise consiste à informer et sensibiliser l'ensemble des adultes (parents, professionnels de l'enfance...), afin qu'ils soient en mesure d'accompagner et protéger les enfants au sein de ces espaces numériques. Pour y parvenir, nous proposons différentes solutions d'accompagnement à travers des formations et des conférences ayant pour objectif de questionner la posture éducative de chacun, afin d'éviter que le numérique ne soit un sujet d'inquiétudes et de tensions.

www.open-asso.org

Comment se déroule l'organisation des ateliers ?

Nous vous accompagnons en :

- vous fournissant un kit de communication personnalisable afin de mobiliser les professionnels et parents
- vous adressant un intervenant qualifié pour une durée de 2 heures
- prenant en charge tous les frais et coûts liés à l'intervenant
- fournissant aux participants à la fin de l'atelier un support reprenant les points essentiels

Nous comptons sur vous pour :

- organiser au minimum deux ateliers sur une journée
- mobiliser un maximum de participants lors de cet atelier (les seuils sont adaptés en fonction des règles sanitaires en vigueur)
- gérer les inscriptions des participants
- mettre à disposition une salle équipée d'un vidéo-projecteur
- gérer le respect des mesures de sécurité et sanitaires

Pour vous inscrire à l'opération :

Connectez vous à notre site : open-asso.org/reservation

Si les règles sanitaires en vigueur ne permettent pas un atelier en présentiel, une solution en distanciel sera proposée.



Le Pass Culture permet de bénéficier d'un crédit de 300 euros à dépenser auprès d'une liste de partenaires culturels pendant 24 mois. Ce pass permet de faciliter l'accès des jeunes à la culture.

Souscrire à un abonnement dans une salle de cinéma, aller à un spectacle, à un concert ou au musée, acheter des livres ou encore prendre des cours de musique, c'est possible grâce au Pass Culture !

Pour souscrire, il suffit de télécharger l'application Pass Culture sur son téléphone ou sur son ordinateur et déposer son dossier en quelques clics : <https://pass.culture.fr>



Félicitations à nos jeunes Fontenailais pour l'obtention de leur diplôme.

Agenda

La Ruche qui Dit Oui fête ses 2 ans le jeudi 16 septembre à 18h00.

Maryline et les producteurs vous invitent à une petite dégustation autour du verre de l'amitié. Les producteurs vous préparent un panier gourmand à gagner à la salle des Associations.



Pour les enfants :

Atelier patrimoine : le mardi 2 novembre



Le recensement s'effectue à la mairie du domicile.

Le recensement est obligatoire. Il est à réaliser entre votre 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant.

L'attestation de recensement est délivrée sur présentation de :

- * la carte nationale d'identité,
- * le livret de famille,
- * le justificatif de domicile.

Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



Xavier Sturdik

Pompes Funèbres et Marbrerie

47, rue du Général Leclerc
77370 Nangis

Tél. : 01 64 01 02 45
servicesfuneraires77@gmail.com

Infos utiles

Pompiers : 18 Samu : 15 Police : 17 Numéro d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114
 Numéro d'appel d'urgence : 112 Centre anti-poison : 01 40 05 48 48 Infos coronavirus : 0 800 130 000
 Médecins d'urgence : 0 825 747 499 Gaz sécurité et dépannage : 0 810 433 077 Enedis dépannage : 09 72 67 50 77
 Brie Nangissienne : 01 64 01 13 82

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi : 15h30 - 17h30

Mardi, jeudi : 9h00 - 11h00

Permanence des élus : le samedi de 9h00 à 11h00

Mairie de Fontenailles

63 rue Maurice Wanlin

01 64 08 40 17

mail : mairie.fontenailles@wanadoo.fr

Site : mairiefontenailles.fr

Agence postale

01 60 52 66 35

Aux horaires d'ouverture de la mairie.



Urgences Dépannage 24H/24 - 7J/7 09 72 67 50 77

Accueil Raccordement

≤ 36 kVA

@ connect-racco.enedis.fr
@ idfe-are@enedis.fr
09 69 32 18 33

≤ 36 kVA et < 250 kVA

@ raccordement-entreprise-enedis.fr
@ aremabt-idfest@enedis.fr
09 69 32 18 99

≥ 250 kVA

@ dridfest-aremahta@enedis-grdf.fr

Si vous souhaitez modifier la puissance de votre abonnement, effectuer une demande de branchement provisoire, ouvrir ou résilier votre contrat d'électricité, demander une préparation pour élaguer,... contactez votre fournisseur d'électricité.

@ www.energie-info.fr

0 800 112 212

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION
Enedis à mes côtés

L'électricité de mon logement : qui fait quoi ?

La distribution d'électricité : Enedis gère le réseau de distribution publique d'électricité quel que soit votre fournisseur, exploite le réseau (entretien et dépannage) et assure le comptage de vos consommations.

La fourniture d'électricité : le fournisseur gère votre contrat d'électricité et assure donc la facturation à partir des index de consommation transmis pas Enedis

Qui dois-je contacter lorsque :	Enedis	Votre fournisseur
Je déménage, j'emménage dans un logement existant		X
Je fais construire mon logement. Après l'obtention du permis de construire, je fais ma demande de raccordement sur le site www.enedis.fr	X	
Je souhaite un branchement électrique provisoire pour mon chantier		X
Je modifie mon contrat d'électricité (augmentation, diminution de puissance, résiliation, souscription d'une offre, changement de compte bancaire...)		X
Je souhaite modifier mon branchement (suppression ou déplacement de coffret, compteur...)	X	X
Je n'ai plus d'électricité chez moi	X	
Je souhaite produire mon électricité. Après avoir défini mon projet et choisi mon installateur, je fais ma demande de raccordement au réseau sur le site www.enedis.fr	X	
J'ai une question sur mon contrat d'électricité (réclamation, difficulté de paiement, qualité de fourniture de l'électricité, erreur de relève, facturation...)		X
J'ai un problème avec mon installation de production d'électricité	X	
Je fais des travaux proches d'un réseau électrique aérien ou sur mon terrain		www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr
J'ai détecté une situation dangereuse sur le réseau de distribution publique d'électricité, je contacte Enedis		09 72 67 50 77

Concours photo 2021—Thème : « Mon arbre et sa vie ».



« Il peut loger dix mille oiseaux et, en s'élevant, attirer tantôt la foudre, tantôt le vent. Il s'épanouit bien en solitaire, et en cas de besoin s'appuie sur ses congénères. Il pousse à merveille, tant qu'il a pour lui de l'eau et du soleil. »

Photographe amateur ou expérimenté, vous avez jusqu'au **lundi 06 décembre 2021** (inclus) pour candidater au concours en envoyant 2 photos maximum à photo@brienangissienne.fr

Les photos les mieux réussies seront exposées en plein air dans le cadre d'une exposition itinérante en Brie Nangissienne lancée à compter de mars 2022.

La communauté de communes décernera 3 grands prix.

Nous vous recommandons de consulter le Règlement du Concours Photo 2021 sur www.brienangissienne.fr »

Le Caravanseraïl, Songe d'une nuit d'été - Concert de musique baroque

Inspiré du Songe d'une nuit d'été de William Shakespeare, l'ensemble Caravanseraïl nous a fait entrer dans la nuit avec un programme de musique anglaise, danses instrumentales, songs, air d'opéra...

Cet ensemble a interprété, en quatuor, des œuvres de compositeurs anglais du XVIème et XVIIème siècles, Henry Purcell et John Dowland. Ce programme est un chemin à travers un siècle d'or de la musique anglaise.



Les artistes

Hasnaa Bennani, soprano
Marine Sablonnière, flûte à bec
Victor Aragon, viole de gambe

Anim'été

Cet été, le centre social de Nangis Lude et le service multisports de la Brie Nangissienne ont proposé de nombreuses activités à la population Fontenailloise, sports, lasergame géant, randonnées à vélo, concert, activités créatives insolites...



Photos Nangilude

PLANNING DES ATELIERS
ASSISTANTS MATERNELS-ENFANTS

RELAIS ASSISTANTS
MATERNELS

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE		
Lundi	20	4	8 15 22	6		
	Nangis	Nangis	Nangis	Nangis		
					11	13
					18	
27						
Mardi	21	5	9 16	7		
	Grandpuits	Grandpuits - Mormant	Grandpuits - Mormant	Grandpuits - Mormant		
					12	Grandpuits
	Grandpuits - Mormant	Grandpuits - Mormant	Grandpuits - Mormant	14	Fête de l'hiver à Nangis	
						19
28	26	30				
Jeudi	23	14	18	2		
	Gastins - Nangis	Gastins - Nangis	Gastins - Nangis	Gastins - Nangis		
					21	9
30		25	16			
Vendredi	24	1	12	3		
		8	Fontenailles - La Chapelle-Gauthier	Fontenailles - La Chapelle-Gauthier		
		15	Châteaubleau - Nangis	Châteaubleau - Nangis		
		22	Châteaubleau - Nangis	Châteaubleau - Nangis		
			19	10		
			26	17		
				Fontenailles - La Chapelle-Gauthier		

Atelier Mémoire PEPS EUREKA

Test	Jeudi 30 septembre	À partir de 13h30 Toutes les 20 minutes	MOCA
1	Jeudi 7 octobre	14h à 16h	Présentation du programme PEPS
2	Jeudi 14 octobre	14h à 16h	Stratégies mémorisation
3	Jeudi 21 octobre	14h à 16h	Attention, mémoire de travail
4	Jeudi 18 novembre	14h à 16h	Mémoire visuo-spatiale
5	Jeudi 25 novembre	14h à 16h	Mémoire topographique
6	Jeudi 2 décembre	14h à 16h	Mémoire des noms
7	Jeudi 9 décembre	14h à 16h	Mémoire des mots courants
8	Jeudi 16 décembre	14h à 16h	Mémoire des chiffres
9	Jeudi 6 janvier 2022	14h à 16h	Mémoire visuelle, auditive
10	Jeudi 13 janvier 2022	14h à 16h	Mémoire prospective

Inscriptions aux ateliers

Les inscriptions se font auprès de la mairie quinze jours avant la date de l'atelier.

GEORGINA AMBROSI
CONSEILLÈRE EN IMAGE
ATELIER MORPHOLOGIE
 LE CORPS PARFAIT EST LE VÔTRE!
 DÉCOUVREZ LES VÊTEMENTS
 QUI FLATTENT VOTRE CORPS



OÙ? À LA MAIRIE DE FONTENAILLES
 63 RUE MAURICE-WANLIN
 FONTENAILLES 77300

QUAND? SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021
 DE 14H30 À 18H

TARIF: 70€ PAR PERSONNE
 RÉSERVATION : 06 28 98 22 58

SUIVEZ MOI SUR
[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/GEORGINA.IMAGE](https://www.facebook.com/georgina.image)
[HTTPS://WWW.INSTAGRAM.COM/GEORGINA.IMAGE](https://www.instagram.com/georgina.image)

GEORGINA AMBROSI
CONSEILLÈRE EN IMAGE

PSST, VENEZ PAR ICI ! JUSTE UNE SECONDE...

PARTAGER UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ,
 DE DÉTENTE ET DE DÉCOUVERTE,
 ÇA VOUS TENTE ?

ATELIER COLORIMÉTRIE

RÉVÉLEZ VOS VÉRITABLES COULEURS !
 APPRENEZ À DÉFINIR LES COULEURS
 QUI VOUS METTENT EN VALEUR
 EN FONCTION DE VOTRE CARNATION,
 DE LA COULEUR DE VOS YEUX ET
 DE LA COULEUR DE VOS CHEVEUX.

OÙ ? À LA MAIRIE DE FONTENAILLES
 63 RUE MAURICE-WANLIN
 FONTENAILLES
 77300

QUAND ? SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021
 DE 14H30 À 17H30

TARIF : 60 € PAR PERSONNE

RÉSERVATION
 06.28.98.22.58

SUIVEZ MOI SUR

[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/GEORGINA.IMAGE](https://www.facebook.com/georgina.image)
[HTTPS://WWW.INSTAGRAM.COM/GEORGINA.IMAGE](https://www.instagram.com/georgina.image)

Prothésiste ongulaire

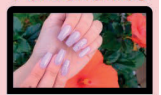


L'univers de Justine

Des prestations de qualité, un accompagnement
 personnalisé et des prix intéressants !

06 52 95 02 69

Fontenailles



l_univers_de_justine